

Exposition aux biphényles polychlorés et aux polybromodiphényles éthers chez les pêcheurs sportifs de l'Estrie

En septembre 2006, la Direction de santé publique et de l'évaluation de l'Estrie (DSPE) lançait un projet de surveillance biologique de l'exposition aux biphényles polychlorés (BPC) et aux polybromodiphényles éthers (PBDE) chez les consommateurs de poissons des lacs Lovering, Massawippi et Magog. Alors que les BPC ont surtout été utilisés dans le passé comme isolants thermiques dans les transformateurs et les condensateurs, les PBDE sont utilisés depuis les années '70 pour ralentir la propagation du feu dans les appareils électriques et électroniques en plastique ainsi que le rembourrage des meubles et matelas en mousse polyuréthane. L'ingestion de poissons est la principale source de BPC ou de PBDE dans la diète.

Voici quelques faits saillants de cette étude :

1. Il a été très difficile de recruter des participants car la majorité des pêcheurs rencontrés aux abords des lacs ne consommaient pas leurs prises (i.e. ils les remettaient à l'eau);
2. Après deux saisons de pêche estivale, nous n'avons recruté que 21 consommateurs de poissons des lacs Lovering, Massawippi et Magog;
3. Plus de la moitié d'entre eux (11/21) ne connaissaient pas les recommandations de consommation de poisson émises par la DSPE (voir encadré) pour la population générale et près des deux-tiers (13/21) ne connaissaient pas celles qui se rapportent aux personnes vulnérables;
4. Malgré tout, la majorité des consommateurs de poissons respectaient de façon intuitive les recommandations de restriction émises par la DSPE;
5. L'espèce la plus consommée en provenance des lacs à l'étude était la perchaude (13/21) suivie par l'achigan (11/21) et la truite brune (9/21);
6. Toutes espèces confondues, la consommation moyenne de poisson de pêche sportive était de 2,5 repas par mois;
7. Les concentrations sanguines en BPC et PBDE chez les consommateurs de poissons des lacs à l'étude n'étaient pas plus élevées que celles mesurées chez des sujets contrôles appariés pour l'âge et le sexe et qui ont été recrutés à la Clinique externe du CHUS. Ces sujets contrôles n'avaient pas consommé de poissons de pêche sportive depuis le début de la saison de pêche estivale de l'année en cours. Dans tous les cas, les participants des deux groupes n'étaient pas exposés aux BPC ou aux PBDE dans leur travail.

En résumé, et bien que le faible nombre de participants empêche de conclure de façon catégorique, les résultats obtenus ne suggèrent pas la présence d'une surexposition aux BPC et PBDE chez les consommateurs de poissons des lacs Lovering, Massawippi et Magog. Cela pourrait s'expliquer par une consommation occasionnelle de poissons de pêche sportive et une sélection préférentielle d'espèces moins contaminées (voir points N^{os} 4 à 6 dans la liste qui précède). La DSPE tient donc à rappeler l'importance de respecter ses recommandations à ce sujet (voir encadré); recommandations qui ne s'appuient pas uniquement sur la contamination des poissons par les BPC et les PBDE mais également sur d'autres contaminants de la chaîne alimentaire (mercure, dioxines et furanes, etc.).

Fabien Gagnon, médecin-conseil